« Le calice empoisonné de la reconnaissance : une arme à double tranchant pour la Palestine »

***« Les gouvernements ayant reconnu la Palestine l'associent directement à la solution à deux États, (…) une formule impraticable et fondée sur l'injustice. » (…)* Mais cette reconnaissance *« pourrait déclencher une dynamique plus positive »*, estime l'historien né en Israël.**

Par Ilan Pappé

Ilan Pappé, lors du congrès juif antisioniste à Vienne (Autriche), le 13 juin. AFP

Dans le passé, j'étais assez sceptique quant à la reconnaissance de la Palestine, car il semblait que les participants à la conversation ne faisaient référence qu'à certaines parties de la Cisjordanie et de la bande de Gaza comme étant l'État de Palestine, et à un régime autonome dirigé par un organisme tel que l'Autorité palestinienne, sans souveraineté réelle : une Palestine bantoustan. Une telle reconnaissance aurait pu donner l'impression erronée que le prétendu conflit en Palestine avait été résolu avec succès.

De nombreux chefs de gouvernement et leurs ministères des Affaires étrangères qui s'expriment aujourd'hui sur la reconnaissance font toujours référence à ce type de Palestine. Devrions-nous donc soutenir davantage cette initiative à l'heure actuelle ? Je suggérerais qu'il faille adopter une approche plus nuancée à ce moment historique particulier, alors que le génocide se poursuit.

« À un niveau très insatisfaisant mais minimalement nécessaire, *(cette reconnaissance)* empêche la Palestine de disparaître du débat mondial et régional. »

Il n'est pas surprenant que personne à Gaza n'ait tiré d'espoir, d'inspiration ou de satisfaction de cette déclaration. Ce n'est qu'à Ramallah et dans certaines sections du mouvement de solidarité qu'elle a été célébrée comme une grande réussite.

Les gouvernements qui ont reconnu la Palestine l'associent directement à la solution à deux États, obsolète et morte depuis longtemps, une formule impraticable, immorale et fondée sur l'injustice dès le moment où elle a été conçue comme une « solution ».

Et pourtant, la reconnaissance mondiale actuelle de la Palestine pourrait déclencher une dynamique potentielle et plus positive. Même si nous ne devons pas la considérer comme un « moment historique » ou un « tournant décisif », elle a le potentiel d'aider les Palestiniens à nous mener vers un avenir différent.

Elle revêt une importance symbolique en tant que contre-mouvement à la stratégie actuelle d'Israël visant à éliminer la Palestine en tant que peuple, nation, pays et histoire. Toute référence, même symbolique, à la Palestine en tant qu'entité existante à l'heure actuelle est une bénédiction. À un niveau très insatisfaisant mais minimalement nécessaire, elle empêche la Palestine de disparaître du débat mondial et régional.

Deuxièmement, elle s'inscrit dans le cadre d'une réaction mondiale insuffisante mais quelque peu plus encourageante de la part des instances supérieures contre le génocide continu. Il ne s'agit pas de sanctions – qui sont bien plus importantes que le spectacle auquel nous avons assisté à l'Onu – ni d'une mesure mettant fin au commerce militaire occidental avec Israël, qui aurait été bien plus efficace à l'heure actuelle contre le génocide que la reconnaissance de la Palestine. Cependant, elle traduit une certaine volonté des gouvernements occidentaux de s'opposer non seulement à Israël, mais aussi aux États-Unis sur l'avenir de la Palestine.

La reconnaissance elle-même a eu, peut-être involontairement, deux conséquences importantes. Premièrement, les territoires occupés sont désormais l'État occupé de Palestine : l'ensemble de l'État de Palestine. Cela n'est même pas comparable à l'occupation partielle par la Russie de deux provinces en Ukraine ; il s'agit d'une occupation totale d'un État. À première vue, cela serait beaucoup plus difficile à ignorer d'un point de vue juridique international.

Deuxièmement, la réaction israélienne est très claire : imposer officiellement la loi israélienne d'abord sur certaines parties de la Cisjordanie, puis sur l'ensemble de la région, et peut-être plus tard sur la bande de Gaza.

Même si l'on attend si peu de nos politiciens actuels, en particulier dans les pays du Nord, ils ne pourront pas prétendre avoir fait tout leur possible en reconnaissant la Palestine si celle-ci est entièrement occupée par Israël et pleinement annexée. Même pour ces politiciens, une telle inaction révélera un nouvel abysse de lâcheté morale et enfoncera le dernier clou dans le cercueil du droit international.

En tant que militants, nous sommes très conscients du danger de nous détourner ne serait-ce qu'une seconde de notre mission qui consiste à mettre fin au génocide. La reconnaissance ne mettra pas fin au génocide, donc ce que nous faisons et ce que nous prévoyons de faire pour sauver Gaza n'est pas affecté par les discours et les déclarations à l'Onu le 22 septembre 2025. Notre manifestation à Londres en octobre, qui devrait rassembler un million de personnes, est tout aussi importante, sinon plus. La grève générale italienne en soutien à la flottille Sumud est tout aussi importante, sinon plus.

« Macron est un politicien égocentrique sans aucune colonne vertébrale morale, mais il est conscient que 70 % de son peuple est mécontent de sa politique à l'égard de la Palestine. »

Mais cela nous rappelle également que nous devons être vigilants et très méfiants lorsque la France et ses alliés parlent du « lendemain ». Il y a un sentiment de déjà-vu dans les gesticulations qui ont accompagné la signature des accords d'Oslo il y a exactement 32 ans. Cela pourrait dangereusement devenir une nouvelle mascarade de paix qui substitue une forme de colonialisme à une autre, plus acceptable pour l'Occident.

Tout cela était évident dans le discours du président français Emmanuel Macron. La première partie de son discours réitérait l'engagement de la France envers Israël et son aversion pour le Hamas. La deuxième partie dictait aux Palestiniens que seule l'Autorité palestinienne les représenterait et que l'État palestinien serait démilitarisé. Il n'a pas mentionné le génocide ou les sanctions contre Israël, ce qui n'est pas surprenant.

Macron est un politicien égocentrique sans aucune colonne vertébrale morale, mais il est conscient que 70 % de son peuple est mécontent de sa politique à l'égard de la Palestine. Affirmer que les gens souhaitent un bantoustan de l'Autorité palestinienne, que ce soit en France, en Palestine ou ailleurs, montre une fois de plus le détachement de tant de politiciens européens par rapport à la réalité sur le terrain.

Ce n'est donc pas là que réside l'importance de la reconnaissance. C'est une arme à double tranchant. D'après moi, la meilleure stratégie pour nous, dans le mouvement de solidarité, est d'affirmer et d'insister, par le biais de l'activisme et de la recherche, que la Palestine est le pays qui s'étend du fleuve à la mer, et que les Palestiniens sont tous ceux qui vivent dans la Palestine historique et ceux qui en ont été expulsés. Ce sont eux qui décideront de l'avenir de leur patrie.

Et plus important encore, nous devons insister sur le fait que tant que le sionisme dominera idéologiquement la réalité en Palestine historique, il n'y aura pas d'autodétermination, de liberté ou de libération pour les Palestiniens.

Cette tribune est parue initialement en anglais dans *The Palestine Chronicle*, le 23 septembre ■

Le fils de Gisèle Halimi rappelle les « engagements anti-impérialistes » de sa mère

Charlotte Gainsbourg doit incarner, dans un film en cours de tournage, Gisèle Halimi (décédée en 2020), avocate et militante bien connue des droits des femmes. L'actrice a cosigné, le 19 septembre dernier, une tribune collective s'insurgeant contre la reconnaissance de l'État de Palestine. Le fils de Gisèle Halimi, Serge, s'en indigne, rappelant les positions anti-impérialistes de sa mère, dans une réaction publiée sur le site « Blast », le 26 septembre, que nous reproduisons.

J'ai appris plusieurs mois après que la décision soit prise que Charlotte Gainsbourg avait été choisie pour interpréter le rôle de ma mère lors du procès de Bobigny. Autant dire qu'on ne m'a pas demandé mon avis.

Les producteurs, réalisateurs, journalistes, présidents de la République, maires, actrices, etc. peuvent se référer à leur guise à une personnalité publique. Ils peuvent même s'en prévaloir quand ils l'ont combattue par leur œuvre ou par leur engagement politique.

Jusqu'à présent la mémoire de Gisèle Halimi a surtout été mise en avant pour célébrer des causes et des victoires devenues relativement consensuelles (avortement libre, criminalisation du viol, abolition de la peine de mort, dépénalisation de l'homosexualité). En revanche, hormis son combat pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie, ses engagements anti-impérialistes, nombreux et constants (Vietnam, Cuba, militants basques, hostilité à la guerre du Golfe et du Kosovo, Palestine), tout comme son refus des traités européens (Maastricht, TCE) ont été oubliés ou occultés.

« Charlotte Gainsbourg sera peut-être interrogée sur la différence fondamentale entre le personnage qu'elle interprète et ses propres convictions qui la rangent dans le camp, peu honorable, des avocats inconditionnels d'Israël. »

La signature par Charlotte Gainsbourg, avec Bernard-Henri Lévy, Alain Minc, Dominique Reynié, etc., d'une « lettre ouverte » s'opposant à la reconnaissance de la Palestine par la France et assimilant cette décision à *« une capitulation morale face au terrorisme »* fait donc resurgir par contraste tout un chapitre de la vie de Gisèle Halimi.

Car elle aurait lu cette tribune collective avec dégoût. Elle ne dit rien des crimes de guerre israéliens pourtant qualifiés de génocide par nombre d'organisations internationales. Charlotte Gainsbourg vient ainsi, sans l'avoir voulu, de rappeler tout un pan trop peu connu de la vie militante de Gisèle Halimi, du tribunal Russell sur la Palestine à sa défense de Marwan Barghouti. Et notamment sa solidarité

Gisèle Halimi en 2000.

AFP

constante avec Gaza, à un moment où déjà, écrivait-elle à *l'Humanité* en juillet 2014, *« un peuple aux mains nues est en train de se faire massacrer. L'histoire jugera, mais n'effacera pas le saccage »*. Ce fut l'une de ses dernières prises de position publiques.

Le jour où le film sur le procès de Bobigny sortira, Charlotte Gainsbourg sera peut-être interrogée sur la différence fondamentale entre le personnage qu'elle interprète et ses propres convictions qui la rangent dans le camp, peu honorable, des avocats inconditionnels d'Israël. L'opération qu'elle escomptait en incarnant Gisèle Halimi à l'écran se retournera alors contre elle. ■